

Les Prix du jury et du public 2014



Julie Bleau
jbleau@asstsas.qc.ca

Vingt-quatre projets ont été présentés au jury de la 8^e édition de ce concours. Parmi Ceux-ci, découvrez les sept initiatives qui ont remporté un Prix du jury et le choix des participants du colloque pour le Prix du public ! Visitez notre site pour d'autres informations sur tous les projets soumis au jury (www.asstsas.qc.ca/initiative2014.html).

Des *Super-utilisateurs* pour la prévention des blessures musculosquelettiques

CSSS DE LA POINTE-DE-L'ÎLE

Après avoir constaté un grand nombre d'heures et de jours perdus reliés à des troubles musculosquelettiques (TMS), particulièrement chez les auxiliaires aux services de santé et sociaux (ASSS) et les préposés aux bénéficiaires (PAB), le CSSS de la Pointe-de-l'Île a pris les choses en main. Un projet est lancé pour mettre en place des mesures efficaces de prévention des TMS et d'amélioration de l'organisation globale du travail pour les 100 ASSS en CLSC et les 250 PAB en hébergement.

Quinze *Super-utilisateurs* sont alors formés pour agir comme experts en PDSB et en organisation globale du travail. Voici le mandat qui leur est confié :

- offrir une journée de *coaching* PDSB à chaque ASSS et à chaque PAB ;
- réviser les tâches et les plans de travail des PAB, et ce, sur tous les quarts de travail ;
- soutenir les ASSS lors de situations particulières ou complexes ;
- accompagner les travailleurs qui reviennent après une blessure ou une absence prolongée ;
- en collaboration avec le personnel de la réadaptation, participer à la révision des stratégies d'intervention.

Plusieurs jours de libération sont réservés pour que chaque *Super-utilisateur* s'acquitte des tâches spécifiques à son rôle. Cette démarche a permis, notamment, de sensibiliser les travailleurs aux TMS, de modifier la culture d'entreprise et, en plus, d'instaurer une belle collaboration entre les *Super-utilisateurs* et les travailleurs. ■

POUR INFORMATION :

DENIS LESSARD, 514 353-1227, POSTE 75301



Optimisation du processus de prêt des fauteuils roulants

CSSS DU SUD-OUEST-VERDUN, HÔPITAL DE VERDUN

La majorité des fauteuils roulants ne répondaient pas aux besoins de la clientèle hospitalisée et n'étaient pas sécuritaires pour le personnel et les usagers (appui-pieds manquants, absence de support à bonbonne d'oxygène ou de tige à soluté, etc.). Il fallait renouveler la flotte de fauteuils de l'Hôpital de Verdun.

Pour mener à bien ce projet, un groupe de travail paritaire composé de 12 personnes de différentes professions et des consultants externes *Lean* a été mis sur pied et nommé « Et que ça roule ! ». Lors d'un atelier *Kaizen*, les membres du comité ont déterminé les critères importants du fauteuil. Après des recherches auprès de nombreux fournisseurs, un constat s'impose : aucun produit actuellement sur le marché ne répond aux besoins. Le comité lance alors un appel d'intérêt pour trouver un fabricant prêt à développer un fauteuil correspondant à l'ensemble des critères du devis technique.

Le fauteuil retenu est adapté aux besoins hospitaliers et ne présente aucune pièce mobile afin d'éviter les pertes et les manœuvres non sécuritaires. Ses surfaces lisses se désinfectent facilement (prévention des infections). Pour couronner le tout, de nouveaux processus

ont été mis en place afin d'assurer la disponibilité de ces nouveaux fauteuils roulants, entre autres, grâce à la création de parcs dans les différents départements de l'hôpital. ■

POUR INFORMATION : ELIANE FAVREAU, 514 226-9618



On s'attache à vous pour un transfert sécuritaire !

HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT (HMR)

À l'automne 2011, le Service de prévention et de contrôle des infections a retiré des unités de soins les ceintures de marche et de transfert avec poignées. Fabriquées d'un tissu non lavable, ces ceintures pouvaient constituer une source de contamination nosocomiale. Cependant, aucune solution de rechange n'a été offerte.

Une ergothérapeute et une physiothérapeute interpellent alors le Service SST avec qui elles trouvent une nouvelle ceinture de transfert. Celle-ci répond aux critères de prévention des infections, est facile d'utilisation, sécuritaire et disponible à un prix abordable. Après un an d'essais concluants sur une unité, l'utilisation du nouvel équipement devait s'étendre à toutes les unités. Il fallait alors rejoindre les 2 500 membres du personnel soignant sur les différents quarts de travail pour leur montrer les possibilités d'utilisation de la ceinture.

Une vidéo a été produite avec le Service de la réadaptation de la Direction des services multidisciplinaires et le Service SST de la Direction des ressources humaines. D'une durée de six minutes, la vidéo a été mise en ligne sur le site intranet du Service SST et celui de la Direction des soins infirmiers et de la prestation sécuritaire des soins et des services. Elle a également été présentée dans deux kiosques paritaires.

Un simple clic permet à n'importe quel employé de se familiariser avec la ceinture de transfert en visionnant la vidéo. Puisque cela ne peut remplacer une formation PDSB, la ceinture est également disponible dans la salle de formation de l'HMR et une affiche rappelle son utilisation ainsi que les contre-indications. ■

POUR INFORMATION :
GÉRALDINE SPITZ, 514 252-3400, POSTE 3360



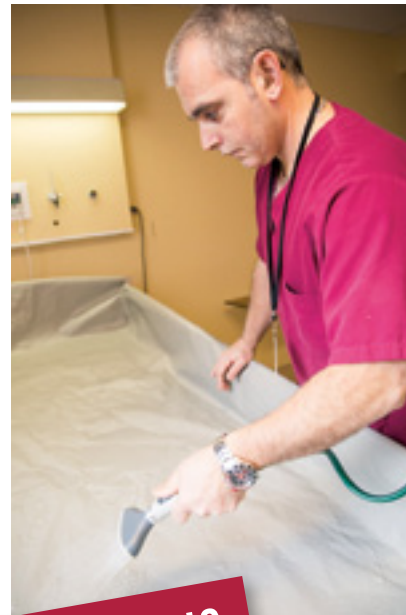
Utilisation de *Toile-Nette* pour les soins d'hygiène au lit

CSSS DE L'ÉNERGIE, CENTRE D'HÉBERGEMENT LAFLÈCHE

Dispenser des soins d'hygiène en hébergement constitue un défi quotidien pour le personnel. En effet, les limitations physiques et cognitives des résidents rendent souvent difficiles les transferts du lit à la baignoire. Un préposé aux bénéficiaires a imaginé un équipement pour réaliser les soins d'hygiène au lit, évitant ainsi de déplacer le résident vers la salle d'eau de l'unité. La chambre se transforme alors en salle d'eau !

L'outil *Toile-Nette* a été testé auprès de résidents reconnus pour présenter des difficultés durant les soins d'hygiène. *Toile-Nette* est imperméable, s'installe directement dans le lit et s'accroche aux ridelles, à la tête et au pied du lit par des boutons-pression. Un boyau rétractable relié au lavabo de la chambre permet de doucher le résident avec un jet d'eau à intensité contrôlable. Le drain de la toile peut être fermé ou ouvert pour faire office de douche ou de bain, selon le choix du résident.

Pour les soins d'hygiène, le résident est légèrement soulevé du lit avec un lève-personne, le temps d'installer *Toile-Nette*. Le client est redéposé sur le lit, prêt à être douché et séché. Finalement, avec une nouvelle toile de lève-personne sèche et propre, le résident est soulevé de nouveau et replacé dans son lit. La conception de *Toile-Nette* a permis de réduire de quelques minutes la durée des soins. Elle assure un plus grand confort au résident, une hygiène de qualité, et ce, tout en suscitant moins de résistance. *Toile-Nette* permet également de réduire les efforts du personnel. Un outil ingénieux qui fait le bonheur de tous ! ■



PRIX DU PUBLIC

POUR INFORMATION : LUC SIMARD, 819 729-1205 OU 819 699-2988 - TOILENETTE@OUTLOOK.FR

Pompe à formol

CSSS DE LAVAL, HÔPITAL DE LA CITÉ-DE-LA-SANTÉ

Les technologistes de pathologie utilisent le formaldéhyde (formaline 10 %) pour fixer les tissus. Cependant, ce produit n'est disponible qu'en réservoir de 13 litres (5 gallons) pesant environ 23 kilos (50 lb). Les technologistes installaient le réservoir sur une tablette au-dessus du comptoir de travail, entraînant un risque de blessure lors de sa manipulation. Par ailleurs, puisque placé en hauteur, ce réservoir muni d'un robinet comportait des risques d'éclaboussures dans les yeux.

Afin d'éliminer ces risques, l'ergonome du Service de santé, sécurité et mieux-être au travail et le technicien en génie biomédical ont

travaillé ensemble à la fabrication d'une pompe à formol. La nouvelle pompe est conçue à partir de pièces d'appareils d'hémodialyse non utilisés. Le réservoir est maintenant déposé sur un petit chariot sur roues, à quelques centimètres seulement du sol. La pompe est fixée au comptoir et reliée au réservoir par un tube muni d'un pistolet.

La pompe et le chariot permettent d'éliminer les risques de troubles musculosquelettiques reliés au transport et à la manutention des réservoirs, de même que les possibilités d'éclaboussures et de déversement. Jusqu'à maintenant, quatre pompes ont été installées en pathologie et deux autres services en ont fait la demande. ■

POUR INFORMATION :
LUC BOULANGER, 450 668-1010, POSTE 23073



Chariot élévateur pour les moteurs de lève-personne sur rail au plafond (LPSRP)

CSSS D'ANTOINE-LABELLE, HÔPITAL DE MONT-LAURIER

Lors des travaux de maintenance ou de réparation des LPSRP, le personnel des installations matérielles doit monter dans un escabeau pour décrocher le moteur du rail. Pour éviter d'avoir la tête dans l'entreplafond, les employés travaillent à bout de bras. Ils doivent aussi descendre de l'escabeau avec une charge de 28 kilos (62 lb) sur l'épaule, tout en gardant leur équilibre pour ne pas chuter.

Les employés ont soumis ce problème à leur gestionnaire et au conseiller en prévention. L'établissement a alors entrepris des recherches pour trouver un équipement qui permettrait la manutention sécuritaire des moteurs. Or, c'est finalement l'équipe des Services techniques (ouvriers de maintenance, mécanicien de machinerie fixe, électricien) qui a dessiné et fabriqué la solution. Dorénavant, un chariot élévateur muni de piles rechargeables manipule les moteurs, éliminant ainsi les risques de blessure au dos et aux membres supérieurs et les chutes.

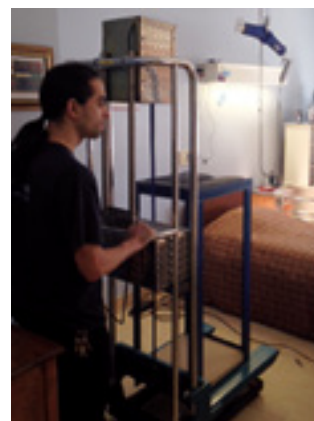
Le chariot, positionné sous le rail, permet de descendre et de remonter le moteur et en supporte le poids durant le décrochage et l'installa-

tion. Le moteur reste sur le chariot pendant la réparation, à une hauteur adéquate pour le travailleur, ou pour le transport à l'atelier.

Avant la mise en service du chariot, tout le personnel des Services techniques a assisté à une séance d'information pour bien connaître son fonctionnement. Conçu en 2013, le chariot a permis d'éliminer une situation dangereuse en plus d'augmenter la motivation des employés à procéder à la maintenance des moteurs de LPSRP. ■

POUR INFORMATION :

VINCENT PELLETIER, 819 623-1234, POSTE 4372



Guide de prévention et de gestion des manifestations de violence par la clientèle à l'endroit des personnes œuvrant à l'Hôpital Rivière-des-Prairies

HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

En 2008-2009, cet hôpital qui offre des soins psychiatriques a connu une augmentation importante du nombre d'agressions de la part des patients à l'endroit des employés et des autres patients. Ce constat a mené à une vaste étude, à des consultations et au développement d'un plan et de 23 actions ciblées pour prévenir la violence.

Un comité de travail paritaire, soutenu par une conseillère-cadre clinique, a rédigé un guide de prévention et de gestion de la violence. Ce document rappelle au personnel un ensemble de stratégies de prévention. L'une d'elles consiste à mieux connaître le patient. À cette fin, une équipe a conçu l'*Outil de prévention personnalisé* (OPP) qui regroupe plusieurs informations sur le patient : caractéristiques, comportements et antécédents de violence. Le guide fournit aussi des pistes pour évaluer les risques lors des interventions et gérer les situations de façon sécuritaire. Un tableau au poste infirmier permet de connaître le potentiel de dangerosité des patients pour chaque quart de travail.

La démarche a ceci de novateur qu'elle détermine les rôles, les responsabilités et les obligations de chacun en lien avec les manifestations de violence. Surtout, elle détaille les activités à déployer pour assurer un retour postévénement efficace et propose des outils concrets pour y parvenir. Un arbre décisionnel guide la personne en autorité qui prend charge de la démarche. La séquence comprend les premiers soins physiques et psychologiques, l'animation d'une session de verbalisation en équipe, l'analyse et l'identification, par un formateur Oméga et le supérieur, des mesures correctives à mettre en place.

Les mesures identifiées sont transmises à l'équipe, au Secteur SST et au CPSST. Ainsi, on s'assure que les victimes ou les témoins d'une manifestation de violence reçoivent tout le soutien et l'aide nécessaires et que des correctifs sont apportés afin d'éviter la récurrence des événements. ■

POUR INFORMATION :

JULIE BASTIEN, 514 323-7260, POSTE 2339

